

# Le comité des anciens combattants a 50 ans



**Marc Portaz et sa carte d'ancien combattant.**

Le 19 mars 1962 prenait officiellement effet un cessez-le-feu mettant fin à huit ans de guerre en Algérie. Les soldats français sont revenus dans leur pays, sans reconnaissance pour leur participation à ce conflit délicat. Marc Portaz, Chapareillanais d'origine, en faisait partie. Il se souvient : « En 1967 ou 1968, une réunion a rassemblé des délégués de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) à Grenoble, où il a été constaté que nous n'avions pas de droits. En 1969, j'ai déposé avec quelques autres les statuts du comité de Chapareillan. »

Marc Portaz rend hommage aux délégués de la Fnaca, qui ont obtenu dans

les années 1980 un titre de reconnaissance de la nation et la carte d'ancien combattant, ouvrant des droits.

Après avoir été écarté, Marc Portaz est revenu dans le comité chapareillanais, suite au départ de ses détracteurs, dans les années 1990. En 2005, il a accepté de prendre la présidence afin d'éviter la dissolution du comité qu'il avait fondé, et ne regrette pas car il est ravi de son équipe, fidèle.

Le comité de Chapareillan participe aux rassemblements nationaux et anime la commune, avec des concours de belote, pétanque et des ventes de bouddins.